

# UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



*Le Président*

Moroni, le 10/05/2026

DECRET N° 26-065 / PR

Chargeant la Ministre HASSANE ALFEINE YASMINE, de la Suppléance du Président de l'Union des Comores.

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le Décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

## DECRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Durant son séjour à l'Extérieur, la Suppléance du Président de l'Union des Comores est assurée par la Ministre des Transports Maritimes et Aériens, **Madame HASSANE ALFEINE YASMINE**.

**ARTICLE 2** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

**AZALI Assoumani**